

Atelier de réflexion du 22 juin 2010

« Les défis de la politique de l'emploi, du travail et de la protection sociale au Maroc »

PROGRAMME

- | | |
|----------------------|---|
| 10h00 Æ 10h30 | Mot de Bienvenue

Boutaina FALSY, Directrice de la Protection Sociale des Travailleurs (DPST),
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
Ulrich STORCK, Représentant Résident FES |
| 10h30 Æ 11h00 | Les défis de la politique de l'emploi, du travail et de la protection sociale au Maroc

Larabi JAIDI, Université Mohammed V, Rabat |
| 11h00 Æ 12h00 | Commentaire du MEFP et prises de parole des partenaires sociaux

Ahmed BENRIDA, Directeur de l'Emploi,
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
Représentant de la CGEM
Représentants des syndicats |
| 12h00 Æ 13h00 | Débat

Modération FES |
| 13h00 Æ 14h00 | Déjeuner |
| 14h00 Æ 14h30 | Vers une véritable dimension sociale au sein du Partenariat euro-méditerranéen

Iván MARTÍN, Instituto Complutense de Estudios Internacionales, Madrid |
| 14h30 Æ 15h30 | Débat

Modération FES |
| 15h30 Æ 16h00 | Conclusions pour la coopération régionale et euro-méditerranéenne |

Contexte

La croissance économique au Maroc ne génère ni suffisamment de nouveaux emplois, ni une distribution socialement équitable des richesses. La conjonction d'une croissance fluctuante, du contexte de la mondialisation des marchés et de l'intensification de la concurrence, pose le défi de la conciliation de la prospérité et de la cohésion sociale. Les créations d'emploi n'atteignent que deux tiers des besoins. L'augmentation de la population active et l'accroissement de la migration du travail à partir des pays sub-sahariens comporte un risque de tensions sociales sur le marché du travail, avec la menace également d'une accentuation de la pauvreté et l'apparition de nouvelles formes de pauvreté. En effet, la précarité du travail s'est développée, avec une augmentation de la part des travailleurs temporaires dans l'industrie manufacturière pendant la dernière décennie, et une législation du travail qui ne s'applique pas à toutes les catégories de salariés. A cela s'ajoute l'application encore partielle du nouveau Code du travail, et des moyens de contrôle limités. De plus, les femmes qui ne participent que faiblement dans le marché du travail continuent à subir des discriminations à plusieurs niveaux. L'emploi féminin reste caractérisé par une faible qualification de la main d'œuvre et la précarité. L'écart entre leur revenu et celui des hommes persiste.

Le système de protection sociale demande également à être réformé. Il ne couvre qu'une faible partie de la population active et n'offre pas une protection suffisante. L'adoption d'un cadre légal et institutionnel pour la mise en œuvre des programmes de protection sociale paraît essentielle pour un résultat durable en matière de développement humain. Les modes non publics de solidarité sociale rencontrent des limites. Les mécanismes privés sont certes en expansion mais ne peuvent se substituer complètement aux formules publiques et obligatoires, au risque de pratiques de sélection de clientèles et de tarifs élevés. La solidarité familiale quant à elle ne peut répondre à tous les risques et est en diminution avec un relâchement du lien social et une instabilité familiale grandissante.

Plusieurs chantiers de réformes ont été engagés pour répondre à ces problèmes. Il s'agit de faire prévaloir un mode de fonctionnement basé sur la mobilisation optimale des ressources, une réglementation prévenant les abus, une gestion transparente et une évaluation vérifiant le respect des engagements. Tous ces défis se posent dans un contexte d'intégration régionale et euro-méditerranéenne croissante, et il semble pertinent de les analyser dans cette perspective.

Cadre stratégique FES

Le marché du travail et les questions de politique sociale font partie des thèmes sur lesquels la FES a développé une expérience de longue date. La FES les considère comme des chantiers prioritaires, dès lors qu'ils sont au cœur des politiques sociale-démocrates auxquelles elle souscrit. Depuis 2010, la stratégie régionale de la FES dédie une ligne de travail entière à cette problématique. Elle œuvre à la mise en réseau de politiciens, chercheurs, syndicalistes et représentants de la société civile, avec des activités au Nord et au Sud, au niveau national et régional. C'est dans ce cadre que s'inscrit cet atelier.

L'Atelier

Les défis de la politique de l'emploi, du marché du travail et de la protection sociale se posent désormais de façon transnationale et ne peuvent se résoudre uniquement au niveau national. L'atelier se tiendra parallèlement dans tous les pays MENA où la FES est présente et s'inscrit dans le cadre du dialogue Sud-Sud. Il vise à identifier les tendances nationales pertinentes pour la coopération régionale et euro-méditerranéenne, à partir d'un document de travail qui dresse les principaux défis au Maroc. Les résultats des différents ateliers nationaux seront réunis de manière comparative lors d'une conférence régionale qui se tiendra en octobre. L'objectif de cette démarche est d'identifier lors de cette conférence régionale des intérêts, priorités et approches de travail convergentes.